

Envoyé en préfecture le 24/12/2021

Reçu en préfecture le 24/12/2021

Affiché le



ID : 079-200041317-20211213-C__70_12_2021-DE

niort agglo

Agglomération du Niortais

Votants : 77

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 06 décembre 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 13 décembre 2021

SEV - AUTORISATION POUR LE LANCEMENT ET LA SIGNATURE DE L'ACCORD CADRE TRAVAUX D'EXTENSION, DE RÉPARATION ET D'ENTRETIEN SUR LE RÉSEAU D'ALIMENTATION D'EAU POTABLE

Titulaires présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI à Yvonne VACKER, Christelle CHASSAGNE à Nicolas VIDEAU, Alain CHAUFFIER à Claude BOISSON, Thibault HEBRARD à Valérie BELY-VOLLAND, Christine HYPEAU à Rose-Marie NIETO, Lucien-Jean LAHOUSSE à Dominique SIX, Gérard LEFEVRE à François GUYON, Franck PORTZ à Patricia DOUEZ, Nicolas ROBIN à Anne-Lydie LARRIBAU, Johann SPITZ à Sophia MARC, Mélina TACHE à Lydia ZANATTA.

Titulaire absent suppléé :

Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN.

Titulaires absents :

Annick BAMBERGER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Michel PAILLEY.

Titulaire absent excusé :

Jean-Michel BEAUDIC

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : François GUYON

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 13 DÉCEMBRE 2021

SEV - AUTORISATION POUR LE LANCEMENT ET LA SIGNATURE DE L'ACCORD CADRE TRAVAUX D'EXTENSION, DE RÉPARATION ET D'ENTRETIEN SUR LE RÉSEAU D'ALIMENTATION D'EAU POTABLE

Monsieur **Elmano MARTINS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, ayant entraîné la dissolution des Syndicats d'eau totalement inclus dans l'agglomération de Niort (le SEV et le SMEDEP) au 1/1/2020 ;

Considérant qu'au 1/1/2022 le service SEVC est intégré dans la régie du SEV, du fait de la fin de contrat de délégation avec la SAUR au 31/12/2021 ;

Considérant que le marché actuel de travaux d'extension, de réparation et d'entretien des réseaux d'alimentation en eau potable de la régie du SEV va devoir être relancé plus tôt que prévu du fait de la surconsommation des crédits alloués aux différents lots, et liée à la réduction des travaux effectués en régie ;

Il est proposé ce qui suit :

- Le nouveau marché, qui prendra la suite du marché actuel, sera également alloti et prendra en compte la fusion des deux régies SEV/SEVC pour couvrir l'ensemble du territoire ;
- Il sera lancé sous la forme d'un accord cadre à bon de commande en procédure formalisée avec négociation.

Le montant global du nouveau marché est arrêté à 9 000 000 € HT sur 3 ans.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve la relance anticipée du marché d'entretien précité de la régie du SEV, selon les modalités proposées : accord cadre à bon de commande en procédure formalisée avec négociation et alloti, d'un montant de 9 000 000 € HT sur 3 ans ;

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tout document relatif à la relance dudit marché.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Elmano MARTINS

Vice-Président Délégué

Envoyé en préfecture le 24/12/2021
Reçu en préfecture le 24/12/2021
Affiché le 
ID : 079-200041317-20211213-C__70_12_2021-DE